

## SUAIRE DE TURIN : ET SI C'ÉTAIT UN FAUX ?

### Arguments archéologiques en faveur de l'authenticité du Suaire (hors analyses chimiques et autres)

Nous avons tous lu ces articles ou vu ces reportages qui concluaient à la fausseté du Suaire de Turin, se basant notamment sur la pseudo-analyse au carbone 14. D'accord, admettons, prenons le problème à l'envers et partons de l'hypothèse que le Suaire est un faux médiéval.

#### 1° Ce que nous apprend le tissu :

- **le tissage est "en épi"** (chevrons), tissage utilisé dans le monde romain, et abandonné par la suite, entre ~100 et + 100 ;
- **le tissu est en lin** mais on y trouve des fibres de coton (importé au Proche-Orient en ~700) mais surtout aucune fibre de laine (souvent utilisée) :
  - soit le métier était neuf ou presque ;
  - soit le tisserand était juif : selon le Lévitique et la Misnah, il est interdit de mélanger des espèces végétales (lin, coton) à des fibres animales, d'où des métiers différents ;
- **présence de pollens** de plantes xérophiles et holophytes (terre salée) typiques de Palestine :
  - ≠ on trouve des pollens du P-O. dans des tissus outre-Atlantique (vents, contaminations).
  - ≠ À l'inverse, pourquoi n'y trouve-t-on aucun pollen du Nouveau Monde ?
- **le blanchiment du lin** : une pièce de lin était blanchie après tissage car la technique fragilisait la fibre et la rendait intissable. Ce n'est qu'au Moyen-Âge que l'on saura blanchir le fil de lin avant de le tisser ;
  - une pièce de lin de l'Antiquité blanchie après tissage présente des brunissures résiduelles entre les croisements des fils de chaînes et de trame, ce qui est le cas du Linceul, tissé donc avant le Moyen-Âge ;
- **la valeur du tissu** : le travail a demandé entre 400 et 800 heures de travail (filage compris), estimation de sa valeur : entre 7 500 et 15 000 € actuels. Le tissu avait été acheté par un riche personnage (Joseph d'Arimatee d'après la tradition).
- **ses dimensions** : suivant des unités de mesure antiques, (2 coudées de large sur 8 de long), il recouvrait le corps recto verso, mode d'ensevelissement totalement inconnu des usages funéraires médiévaux où le corps était enveloppé dans un large drap à la façon d'un cocon.

#### 2° Les pièces de monnaie :

Lors des études en relief du visage du Suaire (photogrammétrie, spectrographie) et uniquement alors, sont apparues sur les paupières de petites pièces de monnaie qui correspondent à un ancien rituel funéraire juif, peu usité par ailleurs, et complètement abandonné au II<sup>e</sup> siècle de notre ère. Après agrandissement, on devine un motif en forme de crosse, un *lituus* ou bâton d'augure, avers d'une pièce frappée par Pilate (on en connaît de nombreux exemplaires).

#### 3° L'image du corps :

- **la flagellation** : les marques de fouet sur le dos correspondent à l'un des deux fouets romains: le *flagrum talis tessalatum* dont les lanières se terminaient par des osselets de mouton (*tali*) et qui laisse des traces en forme d'haltères, fouet uniquement utilisé par les

Romains et dont on a retrouvé des osselets dans des fouilles archéologiques, notamment au Lithostrotos (cf. ill. page 671 du dico. latin-français Gaffiot).

- **le coup de lance** au côté droit (coté ouvert, *latus opertus*, vers lequel les soldats étaient habitués à viser sans bouclier) est en forme d'ovale (0), ce qui correspond à la *lancea* romaine qui contrairement à la *hasta* ou au *pilum*, n'était pas renforcé de nervures (◇) étant plus épaisse et moins fragile. De même, utilisée dans les émeutes ou le corps à corps, elle ne possédait pas de crochets afin d'être réutilisable plus rapidement. Elle était portée par des hommes à pied et indique donc que le *patibulum* était bas.

- Enfin, l'Homme du Suaire y fut placé moins de dix heures après sa mort (avant que le sang ne coagule) et en fut ôté, d'une façon ou d'une autre, moins de deux jours après sa mort, avant que les liquides acides de la putréfaction ne commencent à suinter.

#### 4° Certaines blessures s'écartent de la tradition théologique :

- les clous sont à la base des mains (et non entre les métacarpes) pour ne pas occasionner de déchirures ;

- l'Homme n'a pas subi de "couronne d'épines" mais un casque sur toute la tête.

En conclusion, si le Linceul est un faux médiéval, le faussaire (ou son commanditaire) aurait dû disposer de :

- un homme de type sémite, **vivant** (et non un cadavre), volontaire ou non, à qui l'on a fait subir exactement la Passion du Christ, portage de la poutre transversale (épaule meurtrie), flagellation, ecchymoses diverses au visage (coups), casque d'épines, crucifixion, coup de lance, etc. mais tout en s'écartant parfois un peu de la tradition chrétienne. En soit, il est possible qu'un mystique ait pu accepter une épreuve semblable à celle de Jésus, à défaut, on pouvait l'imposer à un condamné ou à un Juif (forte communauté juive champenoise).

- deux complices au moins pour le fouetter, descendre le corps de la croix... Tout à fait possible.

- une plante à grandes épines, genre pyracanthe, n'existant qu'autour du bassin méditerranéen, le tout en Champagne, en plein XIV<sup>e</sup> siècle ;

- une pièce de lin coûteuse, provenant du Proche-Orient et datant du début de notre ère ; cette étoffe aurait déjà eu environ mille à mille deux cents ans au moment de "l'invention" du Suaire ;

- deux pièces de monnaie datant du roi Hérode ; rien d'impossible encore de se procurer ces deux derniers éléments à Byzance, à Chypre ou à Rhodes, par exemple, retour de croisade.

- une *lancea* romaine (et non un *pilum*), et

- deux fouets (puisque les bourreaux étaient deux) avec des osselets ;

impliquant une connaissance de Rome et de ses usages, notamment militaires, sans commune mesure avec le savoir de l'époque puisque ce n'est qu'à la Renaissance, au milieu du XV<sup>e</sup> siècle, qu'on s'intéressera à l'Antiquité.

Le corps n'a pas été lavé, ce qui est conforme à la fois aux Évangiles mais aussi à la Mishnah (lois de deuil qui interdisaient de laver, raser et couper les cheveux d'un cadavre de condamné). Ce faussaire connaissait donc également les textes<sup>1</sup> et usages juifs, y compris des milieux ultra religieux (Esséniens, Nosri...) : on peut voir au dos du Suaire, que l'Homme

---

<sup>1</sup> Textes non traduits de l'hébreu à l'époque, ce qui ne présentait pas de difficulté majeure, les théologiens (comme Bernard de Clairvaux ou Thomas d'Aquin) ou des érudits (le médecin-astrologue de Charles V, Thomas Pisano, par exemple) étaient hébraïsants.

porte une sorte de queue de cheval selon leurs usages, ce détail n'ayant été confirmé qu'avec les manuscrits de Qumran.

Connaissance également du *Codex Pray*, le plus ancien ms de langue hongroise datant de 1150 (et n'ayant jamais quitté la Hongrie) afin d'en copier les petits trous de brûlure dus à un coup d'encensoir malheureux. En imitant une représentation antérieure, il avalisait son artefact (l'identification du Linceul de Turin avec le Codex Pray étant indubitable, il faut alors faire remonter la contrefaçon médiévale au XII<sup>e</sup> siècle).

Plus récemment, furent découvertes de chaque côté du visage, des inscriptions en latin et grec dans des graphies antérieures au V<sup>e</sup> siècle, d'après des paléographes.<sup>2</sup>

En résumé, notre faussaire ou son commanditaire dut acquérir du matériel difficilement accessible en Champagne au XIV<sup>e</sup> siècle, et posséder des connaissances médicales, linguistiques et historiques dignes d'un archéologue moderne. Souci du détail et luxe de précautions bien superflues pour de naïfs pèlerins médiévaux qui acceptaient sans sourciller des reliques plus douteuses (voile ou lait de la Vierge, prépuce du petit Jésus, ossements de saints s'avérant être des os de mouton...). Surtout, plus qu'intelligent et érudit, l'imposteur s'avère visionnaire : il peint (?)<sup>3</sup> non pas un corps, mais son **négatif** à peine visible dont le positif ne deviendra évident qu'avec la photographie. Car il avait prévu, dans son génie, que des siècles plus tard, seraient inventés des appareils permettant de voir l'invisible et truffa donc le Suaire de "preuves" qui ne seraient détectables que dans un lointain avenir.

Il nous semble que poser ainsi la question, c'est y répondre.

#### ***Addenda sur les linges (Jean 20,1-9)***

D'après les marques sur le Suaire, une bande de tissu entourait le visage ("le *soudarion* qui avait été ajusté à sa tête (...) mais distinctement enroulé à sa place") c'est-à-dire que le *soudarion* se trouvait *heis ena*, à sa place initiale **DANS** le Sindon, entre les deux parties du Suaire affaissé. C'est pourquoi Jean croit dès qu'il voit les linges **car le corps a quitté le Suaire sans en déplacer les plis, ni dérouler le Soudarion.**

---

<sup>2</sup> Voir les ouvrages et travaux d'André Marion.

<sup>3</sup> SCIENCES ET AVENIR, n° de mai 2010, p. 25 : « Présence de sang non prouvée ». Absence de preuve qui permet néanmoins d'en identifier le groupe sanguin (AB, le même que celui du *soudarion* d'Oviedo). Le groupe sanguin « de l'oxyde ferreux, technique simple qui aurait pu être utilisée au Moyen-Âge » ? Nous aurions donc deux "oxydes ferreux" ayant le même groupe sanguin.